

# Préinscription par Télé-inscription uniquement pour les élèves de 3ème Prépa Pro 2017-2018

Engagé dans le déploiement de la stratégie pour faire entrer l'école dans l'ère du numérique, le lycée de la Mer vous propose cette année un service en ligne pour inscrire les élèves de 3ème Prépa Pro 2017-2018

## UNE SIMPLIFICATION DE VOS DEMARCHES

- ◆ **Proximité et liberté** : les services en ligne sont utilisables depuis n'importe quel lieu connecté, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.
- ◆ **Simplicité** : un accès unique aux dossiers de chacun de vos enfants, même si ceux-ci sont scolarisés dans différents établissements de l'académie et hors académie.
- ◆ **Fiabilité** des informations mises à jour en temps réel, avec un faible risque d'erreur.
- ◆ **Sécurité** : un dispositif sécurisé, validé par le Cnil, un code d'accès spécifique fourni par l'établissement
- ◆ Accès réservé aux seuls personnels habilités par le chef d'établissement
- ◆ **Confidentialité** : possibilité d'avoir des comptes joints ou individuels selon votre situation familiale
- ◆ **Qualité** : un courriel de confirmation vous signale la prise en compte de vos informations par l'établissement

## MODALITES D'INSCRIPTION AU LYCEE DE LA MER

### 1. UNE PRE-INSCRIPTION PAR TELE INSCRIPTION EN LIGNE .

Pour cela, vous exprimerez vos souhaits pour les enseignements d'exploration\*, l'enseignement de spécialité\*, les enseignements facultatifs, les langues vivantes, la demi-pension.

(\* Les vœux exprimés seront accordés en fonction des places disponibles).

Vous mettrez à cette occasion à jour la fiche de renseignements administratifs.

Vous validerez en ligne l'inscription de votre enfant et recevrez un mail récapitulant vos souhaits notamment en 2<sup>nd</sup>e GT pour les enseignements d'exploration.

**Vous serez guidés dans vos choix par des informations qui sont accessibles sur le site du lycée de la mer dans la rubrique inscriptions à l'adresse suivante : <http://www.lyceedelamergujan.fr>**

### - PROCEDURE POUR LA PRE-INSCRIPTION EN LIGNE -

- ↘ Votre collège vous indiquera la marche à suivre pour accéder à ces services en vous créant un compte (identifiant et mot de passe). A cette fin un code d'accès a été distribué à vos enfants au collège.
- ↘ Si vous n'êtes pas équipés d'outil informatique, vous devrez vous rapprocher de votre collège d'origine qui mettra à votre disposition un ordinateur pour effectuer ces démarches.

Il vous suffira de vous connecter à l'adresse internet : <http://www.ac-bordeaux.fr/teleservices> puis de suivre les indications sur le guide portail des parents et des élèves et de suivre les instructions.

### ↘ **ATTENTION** :

**La télé inscription est une préinscription et ne valide pas l'inscription définitive au lycée de la mer. Cette procédure ne se fera qu'après réception de l'affectation des élèves au lycée : Le vendredi 29 juin Vous avez 5 jours pour activer votre code d'accès et confirmer votre inscription.**

**AUCUN DELAI SUPPLEMENTAIRE NE SERA ACCORDE APRES LA DATE BUTOIR DES INSCRIPTIONS.**

### 1. **2. VALIDATION DEFINITIVE DE L'INSCRIPTION EN RAPPORTANT LE DOSSIER D'INSCRIPTION AU LYCEE**

**Dans un deuxième temps le lycée de la Mer vous enverra un dossier d'inscription ou le remettra à votre collège pendant les épreuves de DNB.** Vous devrez alors nous retourner les documents dûment complétés par voie postale ou en vous déplaçant au lycée de la mer de Gujan Mestras en fonction de la date et du créneau horaire qui vous sera proposé (voir le site du lycée de la Mer <http://www.lyceedelamergujan.fr>)